

L'histoire des trois camps d'internement dans le Loiret pendant la collaboration resta pendant des décennies absente des mémoires nationale et locale.

L'important travail de recherche et de pédagogie d'une organisation créée en 1991, le Cercil, a contribué et contribue à les sortir de l'oubli.

Hélène MOUCHARD-ZAY, fondatrice et présidente du Centre d'étude et de recherche sur les camps d'internement du Loiret (Cercil)



© CERCIL

H. Mouchard-Zay dans les locaux du Cercil-Musée-Mémorial des enfants du Vel d'Hiv, en 2021.

La mémoire vivante des camps du Loiret

Entre 1941 et 1943, dans deux camps situés à quelques kilomètres d'Orléans, à Pithiviers et Beaune-la-Rolande, plus de 16 000 juifs, pour la plupart étrangers mais également français, furent internés par les autorités de Vichy. D'abord des hommes, à partir de la rafle dite du Billet vert, le 14 mai 1941 ; puis des femmes et des enfants, à partir de la rafle du Vél' d'Hiv, les 16 et 17 juillet. Pour la très grande majorité d'entre eux, ils furent déportés : en 1942, huit convois partirent directement de ces camps vers Auschwitz-Birkenau. Rares furent les adultes qui revinrent. Des milliers d'enfants déportés, aucun ne survécut. Et dans le camp de Jargeau, plus de 1 700 personnes dont 1 200 nomades ont été internées à partir de mars 1941. Les derniers internés ne devaient être libérés qu'en décembre 1945. Après la Libération, la France préféra en effet célébrer la résistance plutôt que se rappeler la réalité de la collaboration⁽¹⁾. Constatant l'ampleur de ce déni et pour sortir ces camps de l'oubli, le Cercil⁽²⁾,

dès sa création en 1991, affirme trois urgences : la recherche historique, le recueil de témoignages auprès des derniers survivants, le travail de transmission auprès du public le plus large possible. Très vite s'est imposée à nous la nécessité d'une réflexion sur le travail pédagogique, intégrant les spécificités de cette histoire. Tout d'abord l'émotion provoquée par l'évocation du drame vécu par ces milliers d'enfants, souvent renforcée par une identification chez les plus jeunes, risque

de provoquer sidération et paralysie de la réflexion, voire un déni... Ensuite, l'éloignement dans l'espace et dans le temps entraîne parfois un sentiment d'irréalité : « c'était si loin, là-bas en Pologne, il y a si longtemps, notre monde est si différent... Il est impossible que cela se reproduise. » Enfin, il peut y avoir le sentiment que cette histoire ne concerne que les juifs avec quelquefois, chez un jeune public, la difficulté d'appréhender les questions d'identité⁽³⁾.

Identifier les signes avant-coureurs

Comment convaincre que la mémoire de la Shoah est universelle, qu'elle ne concerne pas que les juifs et implique totalement notre époque⁽⁴⁾? Comment faire pour provoquer une réelle prise de conscience qui permette d'éviter le retour de tels événements sous une forme ou sous une autre ? Comment apprendre à repérer les signes avant-coureurs, parfois quasi invisibles, d'une future catastrophe ? Il ne suffit pas de raconter l'histoire, ni de

(1) Après une longue et lente remontée de la mémoire, la réalité de la collaboration ne sera reconnue officiellement qu'en 1995 par Jacques Chirac.

(2) Le Cercil fut créé à Orléans avec l'aide d'associations d'anciens déportés : initiative de la société civile, il fut soutenu par les collectivités locales concernées et par l'Etat. En 2011, il a ouvert son Musée-mémorial des enfants du Vel d'Hiv, toujours à Orléans.

(3) Voir même de se confronter avec des constructions identitaires perçues comme concurrentes, ces questions étant parfois percutées par l'importation du conflit israélo-palestinien...

(4) « Quand vous entendez dire du mal des Juifs, dressez l'oreille, on parle de vous » (Franz Fanon).

proclamer à satié « plus jamais ça », dans les discours officiels. Il est essentiel de faire connaître, dans ses détails, le processus qui a conduit à de tels événements : pour cela l'histoire des camps du Loiret offre un riche terrain d'exploration, car *Ce fut le commencement...*⁽⁵⁾ : comment, en France, dans le pays des droits de l'Homme, a pu s'installer le régime de Vichy, animé par une double haine, antirépublicaine et antisémite ? L'explication de la défaite ne suffit pas, car l'effondrement du pays en 1940 est lui-même à interroger⁽⁶⁾.

On le sait bien, à cette époque comme à d'autres, tout commence par la stigmatisation d'une population, désignée comme responsable des malheurs du pays et donc perçue comme un danger, avant l'exclusion des membres « indésirables » de la communauté nationale puis leur déshumanisation, afin de légitimer leur élimination. C'est en s'attaquant aux premières manifestations de ce processus qu'on a des chances d'en interrompre l'implacable

(5) Titre d'une brochure publiée en 1951 par d'anciens internés.

(6) L'exemple récent de la guerre en Ukraine montre comment un pays peut résister, même contre un pays totalitaire armé et puissant...

« L'un des intérêts pédagogiques de l'histoire des camps du Loiret est sa proximité géographique et humaine.
On n'est pas encore dans l'horreur des centres de mise à mort.
On est en France, dans des lieux qu'on connaît, tout près, là où certes se prépare le pire, mais où on pouvait encore agir. »

enchaînement. D'où la nécessité de travailler sur les représentations et les discours racistes, de déconstruire les préjugés et stéréotypes, en ne se contentant pas d'une condamnation purement morale.

Une inscription dans le territoire

L'autre intérêt pédagogique présenté par l'histoire des camps du Loiret est sa proximité géographique et humaine. Ces camps d'internement, ce n'est pas Auschwitz, là-bas, très loin, souvent ressentis, par les jeunes en particulier, comme hors du temps et de l'espace. On n'est pas encore dans l'horreur des centres de mise à mort. On est en France, dans des lieux qu'on connaît, tout près, là où certes se prépa-

rait le pire, mais où on pouvait encore intervenir, là où des gestes de solidarité étaient encore possibles. Les acteurs de l'époque (gendarmes, gardiens, habitants) étaient des gens ordinaires, et non pas les monstres nazis, hors de l'humanité, dont parlent les livres d'histoire.

Et du coup, on peut encore réfléchir. Face à ce qui n'était pas encore le pire, mais déjà de l'insupportable, que firent-ils, ces gens ordinaires ? Qu'ont-ils vu ou accepté de voir ? Qu'ont-ils fait ou tenté de faire ? Devant ces situations où on pouvait sans doute encore agir, moi, qu'aurais-je fait ? Et, surtout, que ferais-je, si... ? Chacun peut ainsi prendre conscience que l'histoire n'est pas une fatalité, mais le résultat de choix, individuels ou collectifs. ●

Accompagner les professionnels éducatifs des quartiers populaires

A la demande d'Hélène Mouchard-Zay, j'ai mis en place une formation pour les professionnels éducatifs des quartiers populaires du Loiret, dont le but était de travailler la mise en concurrence des vécus de souffrance des humiliations, pour les réinscrire dans le fil de l'histoire. Dans ce lieu de mémoires des déportations de Beaune-la-Rolande et Pithiviers, c'était pouvoir reconnaître, situer la destruction des juifs français et étrangers ainsi que des malades mentaux et des populations roms : le Cercil rend compte de ce vécu tragique pour tous.

Nous avons mis en place un processus de cinq journées de formation distantes dans le temps, animé par Jean-François Mignard et moi-même. Grâce à Joëlle Richard, chargée de mission au Cercil, nous y avons accueilli environ cinquante professionnels des quartiers populaires du Loiret. Nous avons d'abord présenté le Centre, puis écouté la souffrance des professionnels par rapport à leur vécu des exils, des racismes et des violences subies au quotidien. Puis nous avons, en tant que représentants de la LDH, situé les possibilités de droits et l'histoire

de la laïcité pour accueillir et transformer ces processus. Avec l'association Coexist, nous avons déconstruit les préjugés ethnocentrants. En dernier lieu, avant de visiter l'exposition du Cercil avec H. Mouchard-Zay, nous avons travaillé sur les mémoires des migrations dans le Loiret avec l'association Mémoires plurielles. Enfin nous avons échangé avec les participants, puis ces derniers ont visité l'exposition permanente du Cercil pour pouvoir, dans leur intimité, situer cette tragédie au regard de leur histoire et vécu actuel. Je me souviens avec émotion de cette jeune femme qui, le premier jour, disait que la Shoah était dramatisée parce qu'il s'agissait des juifs et qui, le jour de cette visite, s'est écroulée en pleurs en disant « *mais alors, cela a vraiment existé* ». Face au doute sur sa propre légitimité citoyenne et au racisme quotidien, il est très difficile d'échapper à la mise en concurrence des souffrances et d'être solidaire d'autres tragédies, en particulier celle des juifs, pour les professionnels issus des mondes colonisés. Ceci suppose des démarches d'accompagnement.

Joëlle Bordet, membre du Comité national de la LDH